

choses, les prix qu'il recevra alors tombant beaucoup plus rapidement que ses frais de production. Je soutiens donc que le Gouvernement,—pas nécessairement le ministre de l'Agriculture mais l'ensemble du Gouvernement,—porte la responsabilité de cette situation.

En plus d'adopter une ligne de conduite qui a fait monter le coût de revient des produits agricoles, le Gouvernement,—le ministre approuvant la chose à titre de membre du cabinet,—a vendu pour une chanson certaines des fabriques d'engrais chimiques du pays, qui auraient fourni à nos cultivateurs l'un des éléments qui leur auraient permis de maintenir la fertilité du sol à prix relativement bas. Le Gouvernement, comme il l'a fait à l'égard d'autres entreprises, a vendu pour une chanson certaines des fabriques d'engrais chimiques qui appartenaient au pays. Le cultivateur doit en conséquence verser des prix excessifs pour les ingrédients qui entrent dans les engrais qu'il utilise, ce qui relève considérablement ses frais de production.

Notre groupement a officiellement préconisé l'établissement de prix de parité. Nous estimons que l'économie canadienne est encore principalement agricole. Bien que le pays soit plus industrialisé, que nous possédions des ressources naturelles de minerai de fer, de pétrole et de divers autres minéraux, il n'en reste pas moins que l'agriculture représente un des plus importants secteurs de notre économie. Il est regrettable, non seulement pour nous-mêmes mais pour le reste du monde libre, que les ressources nationales, au Canada comme dans d'autres pays, soient administrées par un gouvernement capitaliste. Comme le disait l'autre jour l'honorable député de Cap-Breton-Sud, lorsque nous permettons à des sociétés privées ou indépendantes d'exploiter des ressources minières non renouvelables et de ne nous laisser ensuite que des villes-fantômes et des excavations, nous n'appliquons pas un programme de conservation. En vérité, ce n'est rien d'autre qu'une sorte de capitalisme irresponsable.

Puis-je savoir quelles mesures ont été prises pour conserver nos ressources agricoles? Tout programme de conservation agricole important comporte quatre principaux éléments, monsieur le président; la terre, l'eau, les forêts et le gibier. A moins d'un équilibre dans la conservation de ces ressources, nous aurons à souffrir de l'absence d'un programme de conservation de ces ressources en quelque sorte non renouvelables. Nous pouvons, il est vrai, trouver quelque moyen de les renouveler, mais il est également vrai qu'à défaut de mesures destinées à conserver la fertilité du sol, les générations actuelles n'auront pas la part aussi belle que nous qui avons

[M. McCullough (Moose-Mountain).]

pu, au cours du dernier siècle, cultiver et exploiter des terres vierges.

Le Gouvernement n'a pas encore, à mon avis, pris de mesures satisfaisantes pour la conservation du sol. Nous avons constaté l'absence d'un programme de conservation au cours des dernières années et, en vérité, cette année encore, dans bien des régions du pays, tout indique que le Gouvernement n'a élaboré aucun programme sous l'empire duquel il conclurait des ententes avec les provinces en vue d'assurer comme il convient la conservation du sol, l'utilisation des terres, l'égouttement de l'eau et la conservation des ressources hydrauliques.

L'envergure du problème dépasse peut-être les cadres de son ministère, mais j'invite le ministre à convaincre ses collègues de l'importance d'une autorité nationale en matière de conservation qui assurerait au Canada l'utilisation complète des ressources de son sol, de ses eaux, de ses forêts ainsi que de la faune. A moins d'un tel programme le Gouvernement ne s'élève pas à la hauteur du problème qui se pose au pays en 1955. Au point où en sont les choses, une grande partie de la fertilité du sol est drainée par l'inondation, là où l'égouttement est insuffisant, et où des centaines de milliers d'acres de notre meilleur sol ne peuvent être rendues à la production faute de mesures de conservation du sol et d'entreprises satisfaisantes de digue et de drainage.

Je ne veux pas parler trop longuement du commerce et des prix de parité, mais il me semble, ainsi qu'aux membres de notre groupe, et, en vérité à tous ceux qui traitent de l'agriculture, qu'un bon nombre de députés semblent croire que nous exagérons l'état de choses qui règne au sujet de l'agriculture et que peut-être nous exagérons la situation en nous fondant sur les nouvelles parues dans les journaux et même sur les rapports du Bureau fédéral de la statistique, comme celui que j'ai ici et qui est publié dans le *Globe and Mail* du jeudi 6 janvier 1955, et d'après lequel le revenu agricole a fléchi, en 1954, d'environ 12½ p. 100. Nous devons déplorer surtout, évidemment, un fléchissement du revenu agricole. Cette baisse, dans l'Ouest du Canada, a été d'environ 46 p. 100 ces trois dernières années.

Plus tôt ce soir, l'honorable député de Témiscouata a demandé à l'honorable député de Lethbridge certains renseignements au sujet des machines agricoles. Il voulait savoir, entre autres choses, si les cultivateurs ont assez de machines. En réponse à cette question et, de fait, pour la gouverne du comité, je tiens à dire que les agriculteurs manquent de machines en ce moment, surtout des machines nécessaires pour répondre aux besoins grandissants de l'agriculture. Nous